



DECLARATION LIMINAIRE CGT CSA DISP DU 28 MAI 2026

MARSEILLE LE 28 MAI 2026

Monsieur le Président

Monsieur le Directeur interrégional,
Mesdames, Messieurs,

La CGT tient tout d'abord à vous souhaiter la bienvenue à la tête de la DISP de Marseille.

Vous prenez aujourd'hui la direction d'une inter région parmi les plus exposées et les plus complexes du territoire national, une DISP confrontée à des enjeux sécuritaires majeurs, à une pression opérationnelle constante, à des établissements durablement en tension et à une évolution profonde des profils pénaux et criminels.

Nous constatons d'ailleurs que vous n'avez pas perdu de temps dans la structuration de votre équipe de direction, avec la nomination d'une Secrétaire générale adjointe reconnue pour son expertise, dans un contexte où la charge de travail, les réformes permanentes et les défis à relever nécessitent des compétences solides, une vision claire et une véritable capacité de pilotage.

La CGT ne doute pas non plus que vous saurez prendre toute la mesure de l'importance du dialogue social au sein de cette DISP, dans la continuité de ce qui avait pu être construit auparavant avec votre prédécesseur. Car dans une administration soumise à une pression constante, le dialogue social ne doit jamais être considéré comme une contrainte, mais bien comme un outil indispensable de stabilité, d'équilibre et de lucidité.

Et c'est bien là tout l'enjeu de la période que nous traversons.

Nous faisons aujourd'hui face à un contexte particulier où les orientations politiques imposent toujours plus d'opérationnel, toujours plus de réactivité, toujours plus de sécurité immédiate, sans que les moyens humains, matériels et organisationnels suivent réellement sur le terrain.

Les réformes s'enchaînent dans l'urgence. Les dispositifs se multiplient. Les exigences augmentent. Mais les personnels, eux, restent trop souvent seuls face à des missions toujours plus complexes.

Car la prison n'est plus isolée du monde extérieur. Elle en est désormais le reflet brut et direct.

La montée de la criminalité organisée, la violence des trafics, l'emprise des réseaux criminels, l'ultra-violence de certains profils, les logiques de bandes, les pressions exercées sur les personnels, les phénomènes d'intimidation et de corruption : tout cela pénètre aujourd'hui les détentions avec une intensité nouvelle.

Et c'est dans ce contexte extrêmement dégradé que les personnels pénitentiaires continuent malgré tout à tenir les établissements, souvent au prix d'un épuisement silencieux.

C'est pourquoi la CGT souhaite aujourd'hui attirer particulièrement l'attention de cette instance sur le point inscrit à l'ordre du jour relatif au « plan d'action prioritaire contre le risque corruptif ».

La CGT tient à rappeler que ce sujet n'est absolument pas isolé. Il s'inscrit directement dans la future mise en place de l'Inspection Générale de l'Administration Pénitentiaire, l'IGAP, dont le rapport de préfiguration dresse des constats extrêmement lourds de conséquences.

Ce rapport reconnaît lui-même que les trafics continuent depuis les détentions, que les profils détenus évoluent fortement, que le risque corruptif est devenu un enjeu majeur, que les enquêtes internes actuelles sont jugées insuffisamment structurées, que les traitements sont inégaux selon les territoires et que les directions interrégionales devront devenir des relais du contrôle des risques et de la déontologie.

Autrement dit, derrière le vocabulaire de prévention, l'administration construit progressivement un système de contrôle renforcé des personnels.

Et la CGT souhaite être très claire aujourd'hui : nous refusons que la lutte contre le risque corruptif devienne une logique de suspicion généralisée à l'égard des agents pénitentiaires.

Car ce même rapport reconnaît également le manque d'effectifs, la fatigue des personnels, la jeunesse et le manque d'expérience de nombreux surveillants, les difficultés managériales, la surpopulation carcérale, les tensions hiérarchiques ainsi que les pressions et menaces exercées sur les agents.

La réalité est donc simple : on ne luttera pas contre le risque corruptif uniquement avec davantage de contrôle, de procédures ou de signalements.

On luttera contre ce risque par des effectifs suffisants, par une formation renforcée, par un encadrement stable, par des établissements sécurisés, par des équipes expérimentées, par des conditions de travail dignes et surtout par une véritable protection des personnels exposés quotidiennement à des pressions considérables.

La prévention du risque corruptif doit d'abord être une politique de protection des agents avant d'être une politique de surveillance des agents.

La CGT sera extrêmement vigilante sur les garanties qui entoureront les futurs dispositifs : quels moyens humains supplémentaires seront donnés aux DISP ? Quels garde-fous existeront contre les signalements abusifs ? Quelle neutralité des enquêtes internes ? Quels droits pour les agents mis en cause ? Quelle formation des encadrants ? Quelle transparence des procédures ?

Nous le rappelons également : la DISP PACA est identifiée dans le rapport comme l'une des régions les plus exposées aux phénomènes criminels et aux violences en détention.

Les personnels de cette inter région travaillent déjà sous une pression sécuritaire énorme. Ils n'ont pas besoin d'être désignés comme des suspects permanents. Ils ont besoin d'être soutenus, protégés et respectés.

Concernant maintenant le plan Équité mis en place pour lutter contre l'absentéisme, la CGT rappelle qu'aucune organisation syndicale n'a voté favorablement ce dispositif, et cela malgré trois années de travail, d'échanges et de discussions.

Nous aurons néanmoins l'honnêteté intellectuelle d'en dresser un bilan dans les prochains mois afin d'évaluer objectivement les effets réels produits sur les établissements, les personnels et le fonctionnement des services.

Mais dans ce contexte difficile, la CGT souhaite également savoir reconnaître le travail sérieux lorsqu'il existe.

Nous tenons donc à saluer le travail engagé par Madame la Secrétaire générale adjointe autour des risques psychosociaux et de la souffrance des personnels.

Par son expertise, par sa méthode de travail et par sa volonté d'associer les organisations syndicales à cette réflexion de fond, un travail important a enfin été engagé sur une problématique trop longtemps minimisée dans notre administration.

Ce chantier, qui se poursuivra tout au long de l'année, doit aller jusqu'au bout.

Et à ce titre, la CGT demande officiellement aujourd'hui que ce travail, une fois finalisé, soit présenté à la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire afin qu'il puisse servir de référence et être décliné au niveau national dans les différentes DISP.

Parce qu'il faut aussi savoir rendre à César ce qui appartient à César, la CGT propose symboliquement que ce futur dispositif puisse porter le nom de « Plan Personnel ».

Car reconnaître le travail de celles et ceux qui cherchent concrètement des solutions pour protéger les personnels n'est pas une faiblesse syndicale. C'est une exigence d'honnêteté.

Nous concluons par ces mots :

« Une administration qui ne protège plus ses agents finit toujours par fragiliser son autorité. Mais une administration qui fait confiance à ses personnels leur donne la force de tenir, même dans les périodes les plus difficiles. »

Le bureau Régional PACA CORSE